

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Festival Rock The Pistes

La participation à ce Tirage au sort est ouverte à toute personne majeure de plus de 18 ans résidant en France métropolitaine, en ce compris la Corse (ci-après le « Participant » ou l'« Internaute » ou le « Joueur »), à l'exclusion de :

- Du personnel de la Société PV-CP DISTRIBUTION et des sociétés apparentées composant le Groupe PIERRE ET VACANCES CENTER PARCS ainsi que les membres de leur famille, pouvant être eux-mêmes clients,
- Du personnel de la SCP BRISSE, BOUVET & LLOPIS ainsi que des membres de leur famille, pouvant être eux-mêmes client.

Le Tirage au sort est limité à une participation par personne (part numéro de réservation) pendant toute la durée du Jeu.

Pour participer, la personne doit avoir réservé un séjour de 7 nuits la semaine du 24 au 30 Mars dans l'une des résidences suivantes : « Résidence Les Alpagnes », « Résidence L'Hermine », « Résidence Les Fontaines Blanches », « Résidence Malinka », « Résidence Antares », « Résidence Tilia » ou « Résidence Les Portes du soleil », et envoyer son nom, son numéro de réservation ainsi que son adresse mail à : fb.maevaresidences@gmail.com

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation.